

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 9 AOÛT 2022

Tenue à la salle du conseil du Village de Roxton Falls à 18H30

À laquelle sont présents

Les membres du CA: M. Jean-Marie Laplante, président
M. Michel Massé
M. François Gastonguay
M. Pierre Larivière

Sont absents :

M. Stéphane Beauchemin, vice-président
M. François Légaré

Sont également présent(e) s :

Greffière-trésorière et directrice générale : Mme Angèle Beauchemin
Représentants du service d'incendie : Guy Cusson, directeur
M. Mario Bérubé, capitaine

Formant quorum, l'assemblée est présidée par M. Jean-Marie Laplante, président.

Moment de réflexion

776-08-2022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 9 AOÛT 2022

Il est proposé par Pierre Larivière
Il est secondé par François Gastonguay
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour du mardi 9 août 2022, tel que présenté.

Un point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

777-08-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 14 JUIN 2022

Il est proposé par Michel Massé
Il est secondé par François Gastonguay
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 14 juin 2022, tel que rédigé.

Adoptée

778-08-2022

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : JUIN/JUILLET 2022 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- JUIN/JUILLET 2022

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
	<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>	
200	Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, % vacance, garde, frais télép., etc.)	3 897.89 \$
200	Revenu Québec (Remises: avril à juin 2022)	5 526.45 \$
200	Revenu Canada (Remises: avril à juin 2022)	2 626.71 \$
200	Desjardins Assurances (Cotisations Rver - juin 2022)	64.23 \$
----	Brigade des incendies (1er vers. 2022 - Club social des pompiers)	504.00 \$
321	GLS (Transport colis Aréo-Feu)	34.48 \$
331	Cooptel (Frais téléphoniques)	68.81 \$
331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Part téléphone cellulaire)	19.25 \$
331	CAUCA (Forfait Survi-Mobile - 3 mois)	682.95 \$
413	FBL (Audit du rapport financier - année financière 2021)	6 093.68 \$
454	Vincent Durand (Dépenses de formation)	139.50 \$
527	Sécurité Maska Inc. (Remplissage extincteur)	35.47 \$

641	Aréo-Feu Ltée (Téflon, oring)	29.89 \$
641	E. Côté et Fils Inc. (Boulon, goupil, clé, chaîne)	28.02 \$
641	Laliberté Moto Sport (Visa - batterie)	153.62 \$
641	Familiprix (Produit divers)	27.52 \$

VÉHICULES

631	Dépanneur Les Frères Claude Inc. (Essence)	368.03 \$
-----	--	-----------

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: **20 300.50 \$**

ENCAISSEMENTS

2022-07-07	Mun. du Village de Roxton Falls (Intervention: Village & 2e vers. Q-part)	6 320.64 \$
------------	---	-------------

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: **6 320.64 \$**

778-08-2022

Il est proposé par François Gastonguay
 Il est secondé par Michel Massé
 Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

779-08-2022

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : JUILLET/AOÛT 2022 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- JUILLET/AOÛT 2022

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
200	Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, % vacance, garde, frais téléph., etc.)	3 978.51 \$
200	Desjardins Assurances (Cotisations Rver - juillet 2022)	43.71 \$
331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Part téléphone cellulaire)	19.25 \$
414	Municipalité du Village de Roxton Falls (Administration: 3e vers. 2022)	6 030.15 \$
442	Ville D'Acton Vale (Entraide les 6 & 24 juin 2022)	3 061.86 \$
454	Centre de Serv. Scolaires des Chênes (Formation ONU, autos élect. et pompier I)	4 393.44 \$
527	Sécurité Maska Inc. (Remplissage cylindres d'air)	233.51 \$
527	Aréo-Feu Ltée (Test de pompes - annuels)	2 452.17 \$
641	Mario Bérubé (Quincaillerie)	(Correction) 28.83 \$
<i>VÉHICULES</i>		
631	Dépanneur Les Frères Claude Inc. (Essence)	147.02 \$
965	Commission des Transport (Mise à jour Registre des propriétaires de véhicules lourds)	145.00 \$
<i>BÂTIMENT</i>		
632	Pétroles Coulombe et Fils Inc. (Huile à chauffage - caserne)	189.30 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		<u>20 722.75 \$</u>

ENCAISSEMENTS

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: - \$

779-08-2022

Il est proposé par Pierre Larivière
 Il est secondé par Michel Massé
 Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Une correction fût apportée au compte # 641 Mario Bérubé le compte à payer totalise un montant de 28.83\$ et retrait du compte E. Côté et Fils Inc. Une seconde correction a été apportée au compte #965 afin d'y lire une dépense de 145.00\$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, greffière-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 9 août 2022

Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et greffière-trésorière

780-08-2022

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Monsieur Guy Cusson, directeur du service d'incendie, remet son rapport du mois dans lequel il fait mention des interventions qui ont eu lieu au cours de la période suivante : juin et juillet 2022.

Points d'information

1. Camp de jour 9-1-1 : participation à Roxton Falls le 13 juillet 2022.
2. Formation Auto-pompe : l'inscription d'un pompier à ce cours a été effectuée par la Municipalité de Ste-Christine, les frais seront partagés à parts égales avec la Régie, tout en tenant compte de la subvention applicable, s'il y a lieu.
3. Aucun pompier n'est inscrit à la prochaine formation Pompier I.
4. Aréo-Feu Ltée : Les inspections d'autos-pompes et pompes portatives sont complétées.
5. Insérer un article dans la prochaine édition de l'Écho des Chutes pour recrutement de nouveaux pompiers.
6. Entente avec la Ville de Granby pour interventions en espace clos : envoyer une copie de cette entente à CAUCA et à la compagnie d'assurance MMQ.
7. Il serait intéressant qu'il y ait des pompiers volontaires parmi les employés des principales industries du milieu : soit Roski et Shearex.
8. Le directeur souhaite organiser une soirée afin de procéder à la remise de certificats pour certains pompiers ayant suivi et réussi leur formation.
9. Éventuellement, les municipalités ainsi que certains dirigeants du service d'incendie devront se rencontrer afin de discuter des réserves d'eau sur leur territoire.

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Pierre Larivière

IL EST SECONDÉ par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport du directeur ainsi que les décisions qui en découlent.

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long retranscrit.

Adoptée

781-08-2022

ENTENTE - SERVICES ADMINISTRATIFS : AJUSTEMENT DE COÛTS POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2021, l'ajustement à être comptabilisé relativement aux prévisions budgétaires versus les dépenses réelles pour le poste : «Administration incendie», doit être calculé et appliqué aux 3^e et 4^e versements de l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2021, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 160 125.33\$, auxquelles sont inclus les frais de banque et les intérêts de l'emprunt temporaire, s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT QUE l'ajustement à être effectué se détermine comme suit :

Poste budgétaire : Administration incendie pour 2021 :	24 560.00\$
15% des dépenses réelles selon états financiers 2021 :	<u>24 018.80\$</u>
Différence (hausse/baisse) à être comptabilisée :	(541.20\$)
Baisse applicable : (541.20\$ divisés par 2 vers.) =	<u>(270.60\$)</u>

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Michel Massé

Il est secondé par Pierre Larivière

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le calcul de l'ajustement 2021, tel que ci-haut détaillé. Cette baisse de coût, au poste «administration incendie» pour l'année 2021, totalisant un montant de 541.20\$, sera divisée et appliquée à parts égales aux deux (2) versements restants, soit celui de septembre et celui de décembre 2022.

Adoptée

782-08-2022

MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE : DEMANDE D'AJOUT À L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE POUR LE SAUVETAGE EN ESPACE CLOS AVEC LA VILLE DE GRANBY

CONSIDÉRANT QU'une entente conclue avec la Ville de Granby, relativement aux interventions nécessitant une équipe spécialisée de sauvetage en espace clos, entrera en vigueur prochainement;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente ayant pour objet d'habiliter la Ville de Granby à prêter assistance à la Régie pour les interventions relatives aux sauvetage en espace clos, s'appliquera exclusivement sur les territoires des municipalités du Village de Roxton Falls et du Canton de Roxton;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, la Régie détient une entente relative à la protection contre l'incendie avec la Municipalité de Béthanie ayant pour objet une fourniture de services en matière de protection contre l'incendie avec des conditions spécifiques se rapportant à cette municipalité exclusivement;

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite ajouter le territoire de la Municipalité de Béthanie à l'entente conclue avec la Ville de Granby afin que celle-ci bénéficie de la même protection que les territoires de la Régie, pour les interventions relatives aux sauvetage en espace clos;

CONSIDÉRANT QUE les frais applicables lors d'une telle intervention réalisée sur le territoire de Béthanie seraient entièrement défrayés par la Régie, laquelle serait remboursée selon les conditions stipulées dans l'entente en vigueur avec la Municipalité de Béthanie;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par François Gastonguay

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de présenter une demande à la Ville de Granby afin d'ajouter le territoire de la Municipalité de Béthanie en annexe à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide pour le sauvetage en espace clos, selon les mêmes conditions stipulées dans l'entente à être signée.

Adoptée

Point no 9 : Varia

Aucun point n'est ajouté au «*varia*»

Point no 9 : Dossiers & correspondance

- Aide financière du MSP – Formation ONU
- Remerciements : Défi cycliste
- Correspondance : Simon-Pierre Savard-Tremblay – reconnaissance des différents cancers

783-08-2022

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ par Michel Massé

IL EST SECONDÉ par Pierre Larivière

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA de lever la séance à 19H30.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante

Président

Angèle Beauchemin

Directrice-générale et greffière-très.